



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 21199

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'importance du transport auto/train pour réduire la consommation d'énergie dans notre pays. Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence plusieurs priorités parmi lesquelles la nécessité de diversifier nos modes de transports afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Il a notamment été mentionné que le rail est un moyen d'y parvenir et qu'il doit être réactivé sous ses diverses formes : trains régionaux de voyageurs, fret de marchandises, transport de véhicules sur wagons dit « ferroutage ». Comme le souligne l'Association des usagers du transport auto/train, la France n'est pas novice en matière de ferroutage puisque la SNCF a mis en oeuvre depuis des décennies son service auto/train. Celui-ci transporte sur des rames spéciales des véhicules de tourisme et des petits utilitaires sur moyennes et grandes distances, les passagers étant acheminés soit dans le même convoi soit par des moyens distincts. Le service auto/train tourne aujourd'hui au ralenti, très en deçà de son potentiel. Pourtant ce moyen de transport n'est pas à négliger car il permet d'éviter de longs trajets en autorisant l'utilisation de la voiture pour les nécessités locales. Elle lui demande de lui indiquer quelles dispositions il compte prendre pour faire mieux connaître ce moyen de transport aux Français. Elle lui demande de le rendre accessible à un plus grand nombre et d'envisager pour ce faire les dispositions tarifaires nécessaires.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit-fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socio-culturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'internet).

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21199

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3166

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5124